BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 594

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

389 724 253 RCS Montpellier.
DOMATIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 7622.45 EUR.
Adresse : 3040, route de Mende, 34980 Montferrier-sur-Lez.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : KONE la forme : SA l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 455 Promenade des Anglais, Aéropole, ZAC de l'Arenas - 06200 NICE. le montant du capital : 10 410 015 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 592 052 302 RCS NICE Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : DOMATIS la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 3040 route de Mende - 34980 MONTFERRIER-LES-LEZ. le montant du capital : 7622,45 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 389 724 253 RCS MONTPELLIER. L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 486 750 € passif : 177 302 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la société absorbée il n'y aura pas d'échange de droits sociaux. Le montant prévu du mali de fusion : la différence entre la valeur de l'actif net apporté soit 309 448 €, et la valeur comptable des titres de la société absorbée dans les écritures de la société absorbante, soit 603 608 €, est constitutive d'un mali de fusion d'un montant de 294 160 €. La date du projet commun de fusion : 6 novembre 2018 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Pour la société Absorbée le 9 novembre 2018 au RCS de MONTPELLIER. Pour la société Absorbante le 8 novembre 2018 au RCS de NICE..